

Édition -Diffusion

5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél. 01 40 46 79 20 (comptoir et renseignement libraires)

Tél. 01 40 46 79 14 (manuscrits et fabrication)

Tél. 01 40 46 79 22 (service de promotion)

Fax 01 43 25 82 03 (commercial)

## LES PROFESSEURS DE SILENCE

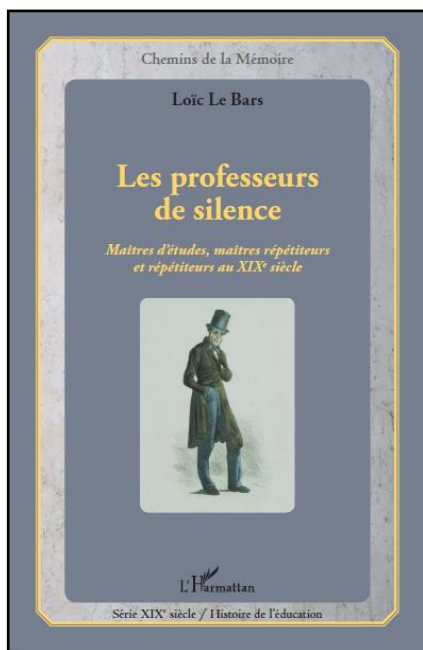
Maîtres d'études, maîtres répétiteurs et répétiteurs au XIX<sup>e</sup> siècle

Loïc LE BARS

*Collection : Chemins de la Mémoire*

*Série XIX<sup>e</sup> siècle / Histoire de l'éducation*

ISBN : 978-2-343-02743-2 • avril 2014 • 456 pages • Prix éditeur : 46 euros



*Le Petit Chose* est très souvent la seule référence des livres d'histoire dès qu'il s'agit d'évoquer le triste sort de ces « prolétaires », pitoyables et déconsidérés, de l'enseignement secondaire qu'auraient été pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle les maîtres d'études, rebaptisés maîtres répétiteurs en 1853 et enfin répétiteurs à partir de 1891. Méprisés ou au mieux ignorés par les chefs d'établissement et les professeurs, les maîtres d'études sont contraints d'imposer un régime disciplinaire liberticide et sont souvent l'objet de l'hostilité, et parfois de la haine, des élèves internes placés sous leur responsabilité de jour comme de nuit en dehors des heures de classe. Cette contradiction entre l'importance de leurs fonctions et le sort peu enviable qui leur était réservé explique que le répétitorat soit demeuré, bien que de notables améliorations aient été apportées à leur statut et à leurs conditions de vie et de travail tout au long du siècle, le « maillon faible » de l'Université napoléonienne et la cible privilégiée de ses adversaires.

Mais le répétitorat a aussi permis à de très nombreux jeunes gens sans fortune de devenir professeurs. Et les maîtres d'études ont été les premiers fonctionnaires de l'enseignement à s'organiser dans des associations présyndicales et à se doter de journaux pour défendre leurs revendications et obtenir la considération dont ils estimaient avoir droit. Ils ont enfin vainement suggéré, à la fin du siècle, la constitution d'un corps d'éducateurs dans l'enseignement secondaire et la promotion d'une pédagogie différenciée adaptant à chaque élève l'enseignement magistral dispensé par les professeurs. Si leurs propositions avaient alors été retenues, les lycées et plus encore les collèges seraient sans doute mieux armés pour répondre aux défis auxquels ils sont aujourd'hui confrontés...

*Loïc Le Bars, professeur agrégé d'histoire-géographie à la retraite et docteur en histoire, a publié plusieurs ouvrages sur l'histoire du syndicalisme dans l'enseignement.*

Visitez notre site internet et commandez en ligne :

<http://www.editions-harmattan.fr>

Vous pouvez aussi commander cet ouvrage chez votre libraire habituel